

## PROGRAMME DE LA MATINÉE : ORDONNANCE SUR LE TABAC ET ACHATS TESTS

La nouvelle loi fédérale sur les produits du tabac et les cigarettes électroniques (LPTab) a été adoptée par le Parlement le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Son exécution incombe aux cantons. Actuellement, la nouvelle ordonnance sur les produits du tabac et les cigarettes électroniques est en cours d'élaboration à l'OFSP.

Dans un premier temps, l'OFSP présentera le plan relatif aux achats tests, qui s'appliquera à l'avenir aux produits du tabac. Dans ce cadre, il s'agira de faire appel à des tiers, d'engager des mineurs et de fournir un feed-back aux points de vente. Deux outils (guide et jalk.ch) prévus pour faciliter la mise en œuvre seront présentés. Ensuite, nous évoquerons d'autres aspects de l'ordonnance : la communication avec les entreprises, le déroulement de l'autocontrôle et les rappels de produits.

Enfin, des représentantes des cantons du Tessin, de Vaud et de Zurich présenteront leurs bonnes pratiques en matière d'achats tests. Nous parlerons également des lois cantonales, de la future application uniforme de la loi sur les produits du tabac et de la mise en œuvre des sanctions.

### Programme

9 h – 9 h 15	<b>Mot de bienvenue et objectifs de la matinée</b> Petra Baeriswyl, section Promotion de la santé et prévention, OFSP
9 h 15 – 10 h 15	<b>Ordonnance sur le tabac : présentation des thèmes ; priorité sur les achats tests / questions</b> Adeline Demaurex, section Bases politiques et exécution, OFSP Michael Anderegg, section Bases politiques et exécution, OFSP Laure Curt, section Bases scientifiques, OFSP
10 h 15 – 10 h 45	<b>Pause</b>
10 h 45 – 11 h 45	<b>Achats tests : présentation des bonnes pratiques issues des cantons du Tessin, de Vaud et de Zurich</b> Martine Bouvier Gallacchi, responsable du service de promotion et d'évaluation de la santé Valentine Ballmer, chargée de projet en promotion de la santé et préventions, Unisanté Stephanie Unternährer, co-responsable du programme cantonal zurichois de prévention du tabagisme Franz Kluser, Chef a.i. du commissariat de police administrative de la police municipale Zurich
11 h 45 – 12 h 30	<b>Discussion des bonnes pratiques en groupes / échange en plénière</b>
12 h 30 – 13 h 30	<b>Repas</b>

## PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI : TROUVER DES RÉPONSES SUR LES PUFF BARS

« Vapoter » fait désormais partie des activités en vogue chez les jeunes : les informations provenant de certains programmes cantonaux de prévention du tabagisme et les rapports dans les médias se multiplient et sont alarmants. La popularité des Puff Bars, un type de cigarette électronique jetable, semble avoir véritablement explosé en 2022. Ces gadgets à la fois colorés et discrets sont disponibles dans tous les arômes possibles et imaginables, à des prix parfois dérisoires, ce qui les rend extrêmement attrayants pour les enfants et les jeunes.

On ignore encore s'il s'agit d'un effet de mode ou si les Puff Bars sont là pour de bon. Néanmoins, il serait catastrophique qu'une nouvelle vague de dépendance à la nicotine vienne réduire à néant tous les efforts de prévention déployés ces dernières années.

C'est pourquoi le Fonds de prévention du tabagisme (FPT) souhaite passer à l'action sans plus tarder. Pour ce faire, il compte sur la collaboration entre la Confédération et les cantons. Dans un premier temps, le FPT aimerait donc, après une brève mise à jour de la situation actuelle, s'entretenir avec les représentants des cantons sur la stratégie commune à adopter pour faire face à ce défi.



Source : AT Suisse, fiche d'information Puff Bar

### Programme

13 h 30 – 13 h 45	<b>Mot de bienvenue et objectifs de l'après-midi</b> Annina Sailer, responsable du Fonds de prévention du tabagisme
13 h 45 – 14 h 30	<b>Situation actuelle</b> Association suisse pour la prévention du tabagisme Unisanté
14 h 30 – 15 h 45	<b>Situation actuelle dans les cantons, mesures possibles</b> Format « open space » : les participants interviennent librement ; plus d'infos après inscription Pause incluse (collation prévue)
15 h 45 – 16 h 45	<b>Développement de mesures concrètes et communes</b>
16 h 45 – 17 h	<b>Conclusion et prochaines étapes</b>
17 h	<b>Fin de la rencontre</b>